



Le pastoralisme en Chartreuse



Les espaces pastoraux, plusieurs définitions

Définition

« Surfaces présentant toujours une ressource pastorale spontanée herbacée, arbustive, et/ou arborée, dont la valorisation est réalisée exclusivement par le pâturage de troupeaux bovins, ovins, caprins ou équins. »

Caractéristiques

- Surface en **herbe**
- **Pâturée**
- Mais **non fauchée ni labourée**

Une définition qui prend en compte la diversité des zones pastorales

- Diversité des **types de milieux** pastoraux : pelouses d'altitude, landes et garrigues, sous-bois pâturés et surfaces sylvopastorales...
- Diversité des **contextes géographiques** : de la plaine à la haute montagne
- Diversité des **fonctions pastorales** de ces espaces :
Alpage et estive, fonction d'intersaison (parcours, zones intermédiaires, montagnettes...), fonction d'hivernage (parcours du sud de la France sur lesquels les troupeaux peuvent avoir un rôle de lutte contre les risques d'incendie)
- Diversité des **types d'usages** pastoraux : utilisation individuelle ou organisation collective des éleveurs, foncier en propriété ou en location, déplacements saisonniers des troupeaux ou proximité des sièges d'exploitation...



En pratique :
Unités pastorales
= alpages

Les unités pastorales = surfaces pastorales à fonction spécialisée d'estive. 1 seul gestionnaire pastoral (collectif ou individuel)

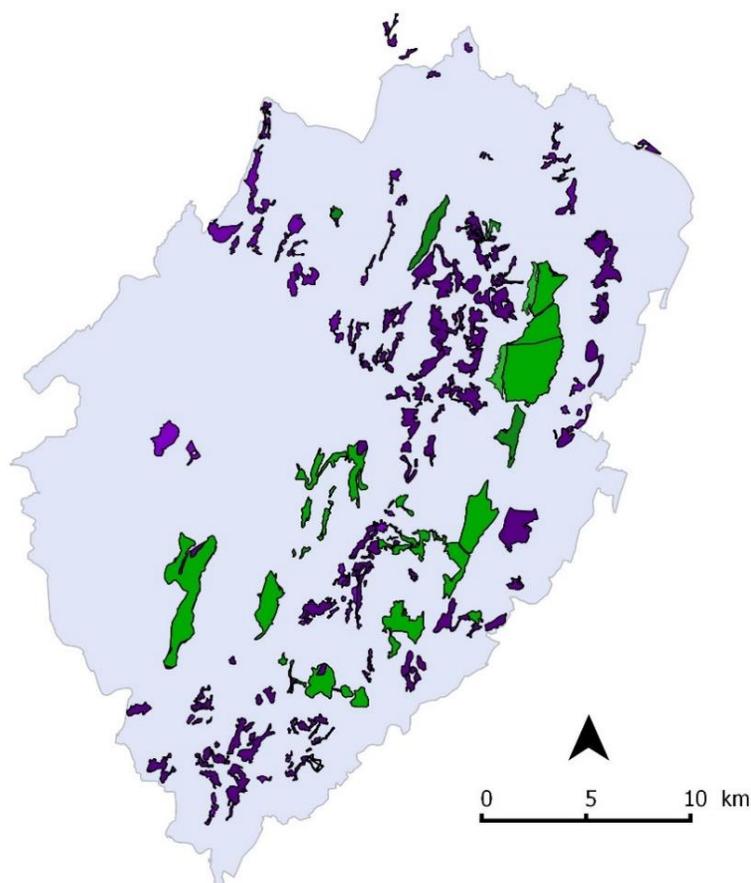
Les zones pastorales = pas de fonction spécialisée d'estive (fonction d'intersaison, d'hivernage, mais pouvant aussi accueillir des animaux l'été). 1 ou plusieurs gestionnaires pastoraux

Deux types d'espaces pastoraux

En pratique :
Zones pastorales
= zones intermédiaires, de plus faibles altitudes

Les espaces pastoraux de Chartreuse

Les espaces pastoraux du PNR de Chartreuse



Légende

- Unités pastorales (Alpages)
- Zones intermédiaires pastorales
- PNRC

Denat Lise, 2014.

Source : diagnostic pastoral PNR (2008) et enquêtes pastorales SEA et FAI (2013 et 2014)

Les Alpagnes :

+ 3500 ha

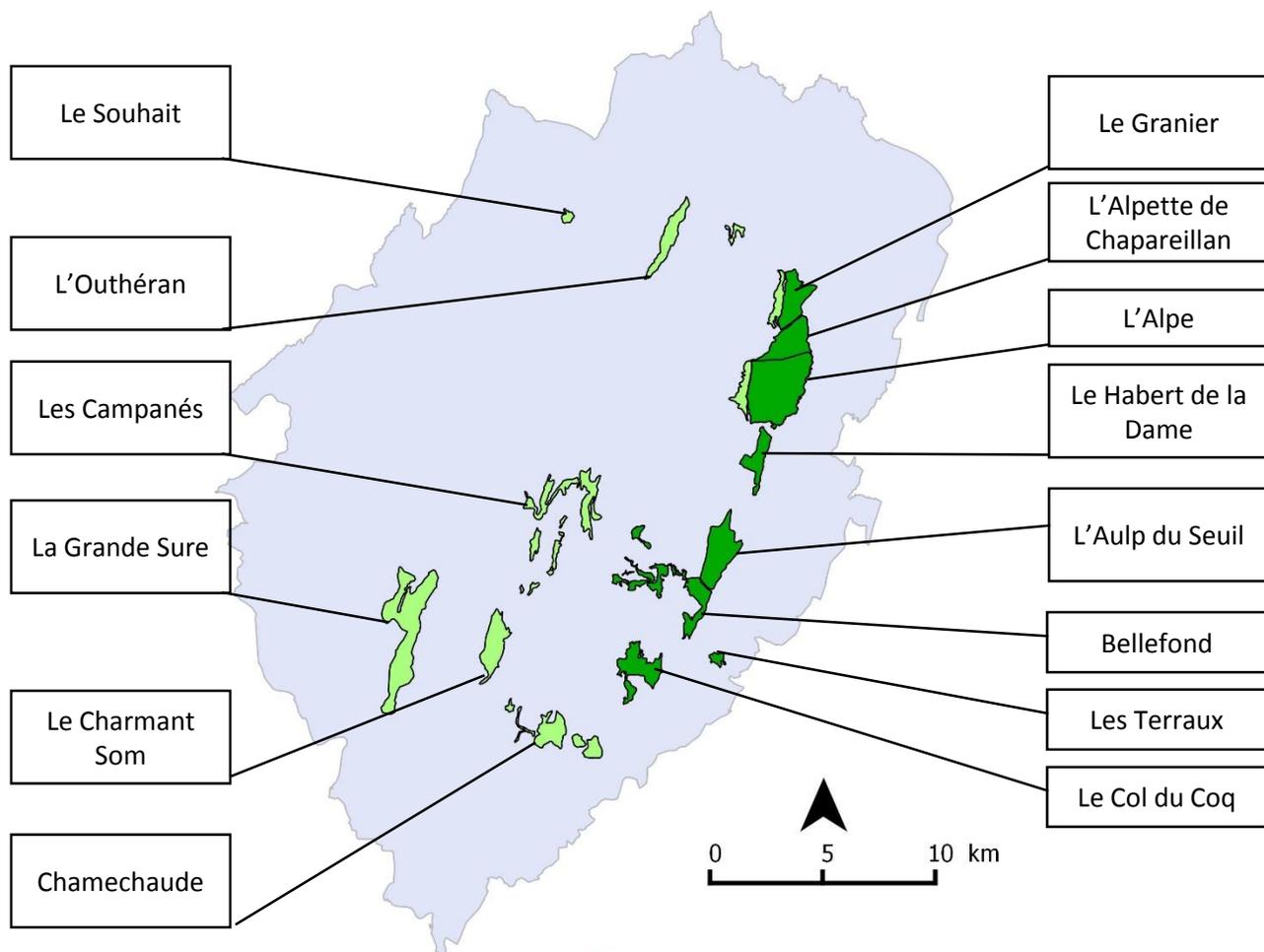
En majorité sur la Réserve
Naturelle des Hauts de
Chartreuse

Les zones pastorales

intermédiaires :

+ 3000 ha

Les alpages de Chartreuse



Légende

- Alpages extérieurs à la RN
- Alpages en partie ou totalement dans la RN
- PNRC

Denat Lise, 2014.

Source : diagnostic pastoral PNRC (2008), enquêtes pastorales SEA et FAI (2014)

Caractéristiques

13 alpages sont aujourd'hui utilisés en Chartreuse

(le Granier ne l'est plus)

- 7 en partie ou totalement sur la Réserve
 - 6 à l'extérieur

Cela représente environ **6000 animaux** :

4 560 ovins, 1 325 bovins viande, 170 bovins lait, 10 équins

Les gestionnaires

- **10 Groupements pastoraux**

Regroupant au total 66 éleveurs

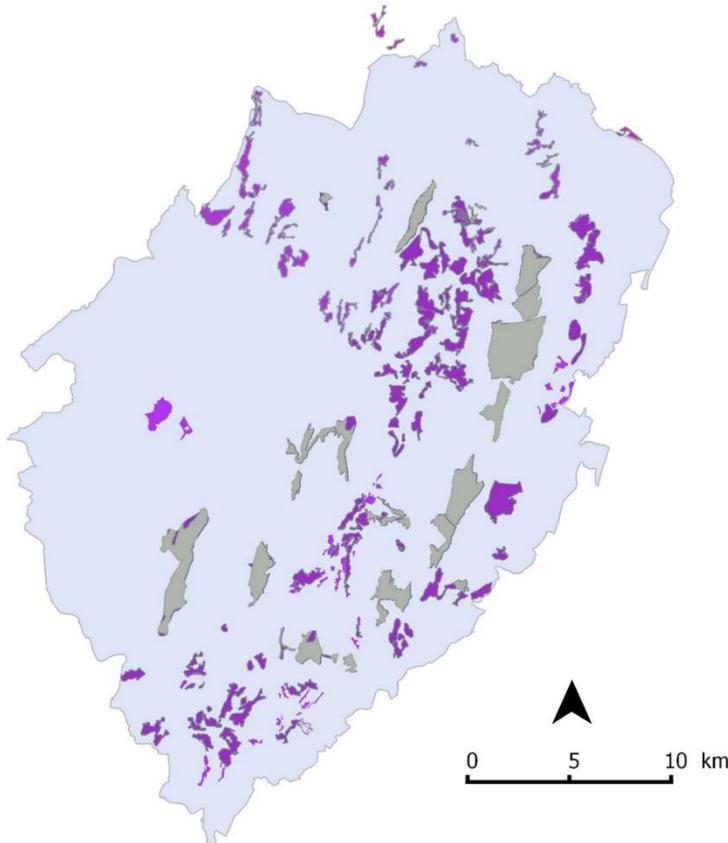
Utilisant 2 600ha

- ➔ principaux gestionnaires des alpages
- 7 GP/10 emploient un berger à temps plein ou à mi-temps

- **3 indépendants**

Les zones pastorales intermédiaires de Chartreuse

Les zones pastorales intermédiaires du PNR de Chartreuse



Légende

- Zones pastorales intermédiaires
- PNRC

Denat Lise, 2014.
Source : diagnostic pastoral PNR (2008) et enquêtes pastorales SEA et FAI (2013 et 2014)

Caractéristiques

- zones de plus basses altitudes
- Imbriquées dans une mosaïque complexe avec l'habitat et les espaces dédiés aux autres usages (forêt, tourisme, ...)
 - Morcellement parcellaire élevé
- Surfaces indispensables aux éleveurs qui n'ont environ que 40 % de surfaces de fauches pour 60 % de pâtures

Les gestionnaires

- Pas ou peu de structures collectives gérant ces espaces
- Une multitude d'éleveurs indépendants difficiles à identifier
 - Quelques structures collectives regroupant des propriétaires de foncier : 3 AFP actives aujourd'hui sur le massif

Les enjeux identifiés sur les zones pastorales

Enjeux d'ordre technique

- **L'aménagement de points d'eau :**
L'accès à l'eau est difficile en Chartreuse. Il représente l'un des premiers freins à l'entretien de surfaces herbagères.
- **La réouverture de milieux et le débroussaillage :**
L'enfrichement doit être maîtrisé sur certaines parcelles afin de conserver leur bonne qualité fourragère et de maintenir un nombre de surface pastorale élevée.
- **L'amélioration des accès :**
Sur certains alpages ou certaines parcelles en zones intermédiaires, l'accès est difficile car les chemins ou routes sont peu entretenus. Or un accès trop difficile à certaines parcelles pourrait entraîner leur l'abandon, et donc avec ça la fermeture de certains paysages.
- **L'amélioration des chalets d'alpage :**
La rénovation et l'entretien des chalets d'alpage paraît essentiel pour permettre des bonnes conditions de travail au berger

« Aujourd'hui, il y a plus une préoccupation de fonctionnement que d'équipement. Il faut avoir de la visibilité pour le GP, avant de pouvoir penser équipement »

Un président de GP

« Sans pâture, pas d'élevage, et c'est donc toute une activité économique qui peut s'effondrer et avoir un effet néfaste sur le paysage. Les espaces pastoraux sont essentiels au niveau économique et environnemental »

Un éleveur

Enjeux d'ordre socio-économique

- **Structurer les propriétaires de foncier et/ou les exploitants :**
La structuration en collectif (AFP, GP) des acteurs pastoraux permettrait de lutter contre le morcellement parcellaire, d'entretenir de manière optimale le maximum de surfaces pastorales, et de faciliter leur utilisation par les agriculteurs.
- **Maintenir des structures collectives (AFP, GP) :**
Les structures collectives déjà présentes sur le massif sont aujourd'hui majoritairement composées d'agriculteurs âgés. Leur renouvellement pose question, et la reprise de la gestion du collectif également. Certaines structures sont donc très fragiles et précaires. Il faut alors être attentif et les soutenir dans leur évolution.
- **Permettre la cohabitation de différents enjeux**
La cohabitation de l'activité agricole et de loisir est parfois difficile surtout lorsque la pression touristique est forte. Un manque d'information chez le grand public semble être important conduisant à la méconnaissance du rôle du pastoralisme et de la nécessité de respecter les surfaces herbagères.

L'enjeu environnemental et l'enjeu productif (activité agricole) doivent également cohabiter sur les surfaces pastorales, notamment sur les alpages de la Réserve. En effet, celle-ci impose des règles spécifiques que doivent respecter les éleveurs. De nombreux groupements trouvent alors très difficile de faire cohabiter ces deux enjeux, qui sont parfois contradictoires. En effet, le maintien de l'activité économique de l'éleveur n'est pas toujours compatible avec les enjeux de protection de la biodiversité. La priorité d'un enjeu par rapport à l'autre est difficile à établir et à faire accepter par les différents acteurs concernés.

